



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

CD MURET



**Le CHSCT a pu se tenir ce 11 mars 2021, malgré la situation sanitaire actuelle.
Le point prioritaire a été légitimement apporté sur la situation COVID de l'établissement avec 41 cas positifs en détention révélés grâce aux tests décidés par l'ARS.**

25 % de l'établissement fonctionnent en régime portes fermées, ce qui n'est pas sans conséquence sur la vigilance et le contrôle des détenus .

La Direction est consciente des tensions émergentes notamment sur le C2.

Elle nous rappelle encore et toujours au respect des mesures barrières.

Le SPS rappelle les difficultés à maîtriser ce respect notamment avec la salle de repos des surveillants n'étant pas aérée, sans condition d'hygiène.

La direction réfléchit à la possibilité de laisser libre accès des agents de nuit à la salle de passage située près du mess.

Le SPS demande si les combinaisons sont en nombres suffisants. Combinaisons ainsi que masques FFP2 sont en nombre ; les masques sont à disposition pour les agents le souhaitant.

Le SPS signale le problème d'approvisionnement des produits désinfectants pour le matériel, les bureaux, la disparition des sprays sur les postes, l'absence de dérouleurs papiers à l'ACV et bureau des agents ateliers.

La direction va s'assurer de la remise à disposition de produits hygiéniques.

Dans un second temps, nous avons appris la réhabilitation du local VI demandée l'année dernière par le SPS. Les travaux débutent en avril prochain et pour 12 semaines.

La visite à l'établissement d'un ergonome sur les postes dits dynamiques(détention) est prévue prochainement ainsi que la réfection tant attendu du local ACV et bureaux des bâtiments C et D.

Le SPS demande la mise à disposition de rangement mural à la fouille pour les gants de fouille ;

Nous demandons aussi un film opaque au CCD.

Nous soulevons le problème de moustiques en abondance notamment dans les chambres de nuit et l'installation de moustiquaires.

La direction refuse cependant notre demande de remettre un lit à la PEP, soulageant ainsi les agents faisant une faction de 3heures lors de sortie à l'hôpital.

Un CTS est prévu fin mars.



Le bureau local

Tél: 06.95.06.48.50 ; Mail: sps.muret@gmail.com